



POIVRE & SEL
SALZ & PFEFFER



n° 1 juin – Juni 2015

EDITO



Andrea Burgener Woefray, Redactrice
en chef, Redaktionsleiterin

A temps pour les élections de cet automne, le « Poivre et Sel » a fait peau neuve. La revue sera dorénavant plus moderne et plus attrayante. A l'occasion d'un tel renouvellement, on peut se demander si un journal du parti répond encore à un besoin actuel? Nous en sommes convaincu-e-s, car il assume un rôle important.

En premier lieu, le Poivre et Sel doit garantir la présence de nos valeurs sociales – la justice et la solidarité – tel un fil rouge dans notre engagement politique. Cela nous confère une cohérence à l'interne et démontre une unité face à l'extérieur. Nos valeurs ressortent clairement dans les différents articles sur les votations du 17 juin 2015, sur les élections et dans la résolution du PS60+ sur la Prévoyance 2020.

Kommunikation ist immer und überall. Auch die digitalen Medien bieten uns Möglichkeiten schnell, spannend, aktuell und interaktiv zu kommunizieren. Hierfür brauchen wir eine Basis („community“) mit vielen Stimmen: Photos, Videos und gute Texte, die alle mit Sinn und Verstand unsere Werte vertreten. Kurz: Wir brauchen Euch. Ob all dem medialen Hype bleibt die direkte Kommunikation, nahe bei den Wählern und Wählerinnen, weiterhin entscheidend. Die „SP bi de Lüt, mit Salz&Pfeffer in der Hand.

- 02
REFORME DE LA FISCALITE SUCCESSORALE
- 03
INITIATIVE POPULAIRE SUR LES BOURSES D'ETUDE
- 04
DIAGNOSTIC PREIMPLANTATOIRE
- 05
REVISION DE LA LOI SUR LA RADIO ET LA TELEVISION
- 06
ELECTIONS FEDERALES 2015
- 07
INITIATIVE TRANSPARENCE
- 08
LA MOUCHE DU COCHE...



▶ OUI A LA REFORME DE LA FISCALITE SUCCESSORALE

L'AVS est une œuvre sociale à laquelle les Suissesses et les Suisses tiennent fermement, mais qui soulève de grandes questions quant à son financement. Des solutions basement mathématiques existent : relever l'âge légal du départ à la retraite, baisser les allocations vieillesse ou rehausser les cotisations... Mais au PS, nous ne sommes pas très chauds pour couper dans des acquis obtenus de haute lutte et cherchons plutôt un nouveau financement !

|| *Cette initiative vise à trouver de nouvelles sources de financement plutôt que de couper dans des acquis obtenus de haute lutte !*

La réforme de la fiscalité a deux avantages. C'est une source fiscale durable qui permet de diminuer les inégalités sociales ayant pour conséquence que les pauvres sont de plus en plus pauvres pendant que les riches... Mais que propose-t-elle concrètement ? Que chaque héritage de plus de 2 millions soit imposé à hauteur de 20%, 1/3 des recettes revenant aux cantons pour compensation et 2/3 servant à une partie du financement de l'AVS. Environ 3 milliards qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de cette assurance sociale et de diminuer les parts versées par les employeurs et leurs employés.

Nos adversaires nous opposent principalement 3 arguments auxquels il est facile de répondre en faisant référence au nouvel article 129a de la Constitution :

1. Cet impôt sera préjudiciable aux PME et aux exploitations agricoles !

FAUX : Selon l'alinéa 5, pour les PME, le seuil sera nettement plus élevé (probablement autour de 50 millions avant imposition) et le taux plus bas (5% au lieu de 20%). De plus, les exploitations agricoles ne seront pas imposées si elles restent exploitées pendant au moins dix ans.

2. Cet impôt empiète sur la souveraineté cantonale !

FAUX : L'alinéa 1 précise clairement que les cantons restent responsables de la taxation et de la perception. De plus, ils conservent le 1/3 des recettes.

3. Cet impôt est préjudiciable aux familles !

FAUX : Pour les couples mariés ou pacsés, le seuil de 2 millions s'applique pour chaque succession ce qui fait que les 4 premiers millions sont légués sans aucun impôt (alinéa 2).

Vous le voyez, ces arguments sont totalement erronés et ceux qui les avancent sont soit de très mauvais lecteurs, soit des candidats au Pinocchio d'or... A moins qu'ils fassent tout simplement partie des 2% de la population privilégiée qui possède les 98% de la fortune de notre pays ! Bref, votons OUI à la réforme de la fiscalité successorale le 14 juin pour alléger les charges qui pèsent sur les revenus et les PME, pour renforcer l'AVS et pour atténuer un peu les inégalités sociales !

Christophe Gremion, président du PS de la Gruyère



Die AHV ist als Sozialwerk bei Schweizerinnen und Schweizer fest verankert. Ihre Finanzierung wirft allerdings grosse Fragen auf. Die Steuerreform bringt zwei Vorteile: eine dauerhafte Finanzquelle und die Reduktion sozialer Unebenheiten. Und dies, ohne die schwer erkämpften Besitzstände zu beschneiden und ohne die KMUs und die landwirtschaftlichen Betriebe zu benachteiligen. Diese wie auch die Familien werden erst zur Kasse gebeten, wenn die Erbschaft die Grenze von 4 Millionen Franken übersteigt.



INITIATIVE POPULAIRE SUR LES BOURSES D'ETUDE

Cinq ans après son lancement, l'initiative de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) sur les bourses d'études est soumise au peuple le 14 juin. L'initiative demande les mêmes conditions d'octroi dans tous les cantons et un montant garantissant un niveau de vie minimal. Ce sont des exigences simples mais qui changent la donne dans le paysage actuel du système des bourses d'études. L'UNES s'attaque au principal défaut du système de formation suisse : l'inégalité des chances quant à son accès. Les bourses d'études jouent un rôle fondamental puisqu'elles doivent permettre aux étudiant-e-s de poursuivre leur formation en fonction de leurs capacités et non de l'épaisseur du porte-monnaie parental. Mais tant que le lieu de résidence engendra des différences telles dans les conditions d'octroi de la bourse et le montant de celle-ci, ce système sera lacunaire. Comment justifier des écarts allant du simple au triple d'un canton à l'autre ? Il est primordial que la Confédération fixe les règles du jeu minimales en la matière, libre aux cantons de faire mieux ensuite.



II L'UNES s'attaque au principal défaut du système de formation suisse : l'inégalité des chances quant à son accès.

Les opposants brandissent l'épouvantail du fédéralisme, politiquement nettement plus correct que d'afficher leur volonté de maintenir un système qui privilégie les plus aisés et qui veut à tout prix maintenir l'Etat à distance. Pourtant, le manque de main-d'œuvre qualifiée dans notre pays et les coûts faramineux qu'il engendre sont bel et bien des enjeux publics et nationaux. Le concordat intercantonal ne s'appliquant pas à 40% des étudiant-e-s, faute par leur canton d'y avoir souscrit, et le contre-projet indirect n'offrant aucune réponse aux divergences entre les cantons, seule l'initiative et la compétence de la Confédération qu'elle crée permettent de garantir un accès à la formation équitable. Pour un système de formation égalitaire et pour une réponse efficace à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse, soutenons l'initiative de l'UNES le 14 juin !

Matthieu Loup

Der VSS wagt sich an die wichtigste Schwachstelle des schweizerischen Bildungssystems: an die Chancenungleichheit beim Zugang zu höheren Studien. Die Initiative verlangt, dass Stipendien in allen Kantonen auf Grund der gleichen Kriterien gewährt werden. Die Höhe der Stipendien soll ein minimales Lebensniveau ermöglichen. Unser Bildungssystem ist unser grösster Trumpf. Massgebend für den Zugang zur Bildung soll die Fähigkeit der Studierenden sein und nicht das Vermögensverhältnis ihrer Eltern.

DIAGNOSTIC PREIMPLANTATOIRE - UN PROJET EQUILIBRE

La votation sur le diagnostic préimplantatoire (DPI) propose une modification de l'article 119 de la Constitution, ce qui permettra la levée de l'interdiction du DPI et son autorisation à des conditions strictes, fixées dans le cadre de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Cette loi, soumise au référendum facultatif, définit notamment les indications pour l'application du DPI, et prévoit des sanctions pour des utilisations à d'autres fins.



II L'objectif est d'être en mesure de prendre en charge les couples concernés dans des conditions favorables, et en Suisse

L'article 119 Cst. traite de la procréation médicalement assistée et fixe les conditions applicables à l'utilisation des méthodes y relatives (lorsque la stérilité ou le danger de transmission d'une grave maladie ne peuvent être écartés d'une autre manière). La modification proposée concerne la let. c de l'al. 2, qui stipule qu'il ne peut être développé hors du corps de la femme et jusqu'au stade d'embryon que le nombre d'ovule humain « pouvant être immédiatement implantés », ce qui n'autoriserait le DPI qu'à des conditions défavorables. Cette formulation serait remplacée par « nécessaire à la procréation médicalement assistée ».

De cette modification découlent deux conséquences : premièrement, le nombre maximal d'embryons à développer dépend dorénavant des conditions liées à la méthode de procréation médicalement assistée, l'objectif étant d'être en mesure de prendre en charge les couples concernés dans des conditions favorables et en Suisse. Deuxièmement, la nouvelle formulation admet qu'il est possible de conserver les embryons qui ne sont pas immédiatement transférés. Cette mesure permet notamment de protéger la femme de prélèvements contraignants, de grossesses multiples à risque ou de rejets d'embryons.



Les détails de l'admission du DPI seront réglés au niveau de la loi (LPMA), qui définit un cadre strict et des conditions restrictives pour l'application du DPI. Toutes les applications non-définies dans la loi demeureront interdites, sous peine de sanction. La réglementation offre ainsi aux couples concernées une alternative au diagnostic prénatal effectué pendant la grossesse, éventuellement suivi d'une interruption de grossesse.

Sur cette base, il est donc tout à fait raisonnable et censé de soutenir un tel projet.

Sabrina Fellmann, députée

Bei der Abstimmung über die Präimplantationsdiagnostik (PID) geht es um eine Änderung von Artikel 119 der Bundesverfassung: das Verbot der Präimplantationsdiagnostik soll aufgehoben und diese unter strengen, im Fortpflanzungsmedizingesetz (FMedG) strikte geregelten Voraussetzungen zulassen. Dieses Gesetz unterliegt dem fakultativen Referendum. Es legt namentlich fest, wann PID angezeigt ist und umfasst Strafbestimmungen für den Fall von zweckentfremdeter Anwendung. Was nicht im Gesetz festgeschrieben ist, bleibt untersagt und ist mit Strafen verbunden. Die Vorlage soll Paaren, die betroffen sind, in der Schweiz eine Alternative bieten zur pränatalen Diagnostik, die oftmals im Fall eines positiven Befundes zum Abbruch führt. Die Vorlage ist ausgewogen und vernünftig – sie kann deshalb unterstützt werden.



► REVISION DE LA LOI SUR LA RADIO ET LA TELEVISION

Actuellement, les ménages et entreprises qui disposent d'un appareil pour recevoir la radio ou la télévision doivent payer une redevance de réception, qui permet de soutenir la SSR ainsi que les radios et les télévisions locales. Cependant, grâce aux téléphones mobiles, aux tablettes et aux ordinateurs, il est possible aujourd'hui de capter les programmes de radio et de télévision sans avoir besoin d'un poste de radio ou de télévision classique. Le Conseil fédéral et le Parlement ont donc décidé de remplacer la redevance de réception actuelle, liée à la possession d'un appareil, par une redevance générale.

Une redevance plus appropriée, moins cher, plus équitable et moins bureaucratique!

Ainsi, la modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) introduit un système plus simple et équitable. La conséquence principale en est un financement réparti de manière plus large qui soulagera la facture des ménages qui paieront Fr. 400.- au lieu de Fr. 462.- par an. Pour les entreprises, le montant de la redevance dépendra du chiffre d'affaires. Lorsqu'il ne dépasse pas Fr. 500'000, aucune redevance ne sera due. Ceci concerne le 75% des entreprises.

De plus, seront exonérés de la redevance : les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS ou AI, les personnes résidant dans un foyer (home pour personnes âgées, foyer d'étudiants) et toute personne qui renonce à la radio et la télévision dans son ménage pourra se faire dispenser pendant une période transitoire de cinq ans.

Enfin, cette modification met fin aux contrôles dans les ménages et les entreprises et fera disparaître les resquilleurs, c'est donc avec enthousiasme que nous vous demandons de la soutenir.

René Thomet, député

Weil die Finanzierung mit der RTVG-Revision breiter abgestützt wird, kann die Abgabe für Haushalte gesenkt werden. Haushalte zahlen so für Radio und TV nur noch rund 400 statt 462 Franken pro Jahr. Für Unternehmen hängt die Höhe der Abgabe vom Umsatz ab – Unternehmen mit geringem Umsatz zahlen nichts. Damit werden drei Viertel aller Unternehmen keine Abgabe leisten müssen. Die neue Abgabe ist einfach und gerecht. Schwarzseher und Schwarzhörinnen werden in die Pflicht genommen.

tiefere
Gebühren

Ja zum
RTVG

RTVG Radio- und TV-Gesetz



ELECTIONS FEDERALES 2015, ENJEUX, OBJECTIFS ET STRATEGIE



Les enjeux

Les enjeux des prochaines élections fédérales sont importants, car nos candidats d'aujourd'hui sont les élus de demain qui vont dessiner la Suisse, modeler notre société, en votant des lois et en prenant des décisions qui vont influencer notre manière d'être et de vivre ensemble. Ils vont donner la coloration politique de la prochaine législature. Il est donc primordial que nous ayons de bons relais au parlement fédéral.

Aujourd'hui, force est de constater que la polarisation gauche droite de la politique se fait de plus en plus forte, au détriment du compromis et du dialogue. Les partis de la droite se regroupent, comme à Zurich, faisant fi des sensibilités des formations et des électeurs. On remarque

aussi que les décisions prises, à tous les échelons de notre pays, concernent avant tout des mesures liées à l'économie. Couper dans les subventions, dans le service public, dans le social est devenu un sport national. Ne nous laissons pas faire. Dans le privé également, le prétexte du franc faible a incité les industries à augmenter les heures de travail d'un seul coup de baguette magique. La faute à l'euro, qu'ils disent, alors qu'il nous a fallu des années pour arriver à négocier 42 heures hebdomadaires. Que dire de la politique d'asile, de la remise en question des accords bilatéraux, et des tentatives de mise en œuvre des lois votées par le peuple le 9 février par exemple. Que de solutions à trouver!

Vous comprenez donc combien il est indispensable d'élire des parlementaires qui seront les vecteurs de nos idées, les porte-parole de nos sensibilités.

Nos objectifs

Nos objectifs sont clairement de conserver notre siège



Nos candidat-e-s aux chambres fédérales

au Conseil des Etats et de maintenir nos trois sièges au Conseil national. Mais la bataille s'annonce difficile. Les sièges du Conseil des Etats sont convoités par la droite qui veut faire passer à la Chambre haute deux de ses représentants au détriment d'une représentation équilibrée des forces politiques fribourgeoises. De notre côté, en ne partant qu'avec un seul candidat, nous parlons pour une formule qui a fait ses preuves, un mélange des bords, un mélange des langues, bref une formule magique moitié-moitié comme la fondue fribourgeoise. Un équilibre stable qui travaillera en bonne intelligence et sera à même de défendre les idées d'un canton fort et de garantir la place de Fribourg sur l'échiquier fédéral.

Pour le Conseil national, une députation de gauche solide est indispensable pour que les idées que nous défendons puissent progresser au niveau suisse. Pour conserver nos trois sièges et faire progresser le parti, nous proposons à la population fribourgeoise une liste extrêmement forte, avec trois sortant-e-s et quatre colistiers actifs et colistières actives, député-e-s au parlement fribourgeois.

Unsere Strategie

Um möglichst viele Menschen zu erreichen, werden wir eine Kampagne nahe an der Bevölkerung durchführen, mit klaren Botschaften und konkreten Vorschlägen. An Themen fehlt es nicht: So müssen wir uns z.B. weiterhin für gleichen Lohn für gleichwertige Arbeit für Frauen und Männer einsetzen. Dieser Grundsatz ist seit mehr als 30 Jahren in unserer Bundesverfassung verankert, und doch bringen wir es nicht fertig ihn durchzusetzen. Beim Arbeitnehmerschutz müssen wir die Aufmerksamkeit vermehrt auf die vielen Jahre Erfahrung von älteren Arbeitende lenken. Leider sind gerade sie bei Restrukturierungen am meisten gefährdet. Ich kann ferner die Fragen zur Energie und zum Ausstieg aus der Atomenergie erwähnen. Ein Schritt vorwärts hilft wenig, wenn darauf zwei Schritte rückwärts folgen. Wir müssen uns die Mittel geben, um eine wahre Energiepolitik zu definieren, die auf Erneuerbarkeit basiert. Die Lebensmodelle verändern sich, die Familienmodelle sind ebenfalls Wechsel unterworfen. Setzen wir uns für Kinderkrippen und ausserschulischen Betreuung ein. Für die, die es wünschen, bringen ausserfamiliale Strukturen Lösungen für die Organisation des Familienalltags. Mit solchen konkreten Lösungsvorschlägen und mit vereinten Kräften wollen wir unser Ziel erreichen. Und dieses Ziel heisst: eine offene und solidarische Schweiz, wo jede und jeder ein Stückchen Glück wird finden können.

Benoit Piller, président PSF

LA PAROLE EST A:

*la jeunesse socialiste
fribourgeoise*

Le 2 mai, la jeunesse socialiste fribourgeoise a lancé son initiative sur la transparence du financement de la politique. Agir pour obtenir la transparence du système de financement politique est avant tout un combat démocratique et citoyen qui concerne toutes les générations. Ce projet nous paraît aussi rassembleur que convaincant et mérite un large soutien.

La Jeunesse Socialiste vous remercie d'avance pour votre soutien dans ce projet d'envergure. Chaque signature compte! Des feuilles de récolte ainsi qu'un argumentaire sont à votre disposition sur notre site : « www.js-fr.ch ».

▶ TRANSPARENZ - INITIATIVE TRANSPARENCE

Am 2. Mai hat die freiburgische sozialdemokratische Jugend eine Initiative lanciert. Sie betrifft die Transparenz in der Finanzierung der Politik. Die angestrebte Durchsichtigkeit im politischen Finanzierungssystem ist vor allem ein demokratischer und bürgernahe Kampf, der alle Generationen angeht. Dieses Projekt verdient eine breite Unterstützung.

Die sozialdemokratische Jugend dankt Ihnen im Voraus für Ihre Unterstützung in diesem anspruchsvollen Vorhaben. Jede Unterschrift zählt! Unterschriftenbogen und ein Argumentarium stehen Ihnen unter www.js.fr.ch zur Verfügung.

LA PAROLE EST A: *la mouche du coche*

Ainsi, le soi-disant « Parti de la famille » et son initiative « Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » heureusement rejetée le 8 mars 2015, allait faire économiser, rien que sur Fribourg, 27 millions d'impôts aux familles au détriment des communes (10 millions) et du canton (17 millions). En résumé, cela signifie que le grand argentier du canton de Fribourg, qui soutenait mordicus cette initiative, champion toutes catégories de l'équilibre des comptes cantonaux et des économies à faire sur le dos des employés d'état en général et des enseignants en particuliers, a 17 millions de trop dans ses caisses. Grand cœur et grand seigneur, il voulait tout simplement redistribuer généreusement cet argent aux familles aisées. Mais alors, si ces 17 millions existent vraiment, pourquoi ne pas les mettre directement à disposition du Département de la Santé et des Affaires Sociales pour augmenter le nombre de crèches et de structures d'accueil de la petite enfance qui font si cruellement défaut? En mettant ce montant à disposition de la collectivité toute entière ces structures auraient profité à toutes les familles. Notre parti, en refusant de soutenir cette initiative plus populiste que populaire a fait preuve, comme à son habitude, d'une grande maturité et d'un grand courage politique et a montré clairement que politique familiale ne rimait pas avec cadeau fiscal. Jamais à court d'idées, mais avec des idées un peu courtes plus proches du clientélisme électoral que d'une vision à long terme, les têtards, en perte de vitesse permanente, n'ont pas fini de nous surprendre même s'ils ne sont pas à une contradiction près, eux qui n'ont pas hésités à s'allier avec le PLR et l'UDC à l'automne 2013 pour défendre un siège au Conseil d'Etat. Le bon sens paysan et les qualités de gestionnaire prudent qu'on reconnaît au grand argentier cantonal semblent s'étioler avec les années. Il est peut-être grand temps qu'il distribue ces 17 millions pour ceux qui en ont besoin.

La mouche du coche...

AGENDA

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 11 JUIN
Débats « Candidats » - La Joux | 15 SEPTEMBRE
Débats « Candidats » - Remaufens |
| 18 JUIN
Café National - Vuippens | 24 SEPTEMBRE
Café National |
| 03 SEPTEMBRE
Débat public - Prévoyance 2020 | 18 OCTOBRE
Elections fédérales |



IMPRESSUM

Rédaction/Redaktion:
Salz und Pfeffer, Poivre et Sel,
Case postale 196, 1705 Fribourg
Tel. 026 422 26 76

CCP / Postkonto 17-1660-3
info@ps-fr.ch

Impression/Druck
Imprimerie St-Paul, 1700 Fribourg

Tirage/Auflage: 1500
Parution/erscheint: 4x an / Jahr

Rédaction / Redaktion
Andrea Burgener Woeffray, Virginie
Jaquet, Anne-Françoise Bussard,
Alexandre Grandjean, Michel Studer

Mise en page / Gestaltung
Gilles Scherlé - Impressions
gscherle@impressions.name

Ont collaboré /
es haben mitgearbeitet
Benoît Piller, Andrea Burgener Woeffray,
René Thomet, Sabrina Fellmann, Chris-
tophe Gremion, Matthieu Loup, Hervé
Bourrier

Crédit photo: Aldo Ellena